



#

***Pratiquez le Trial à  
l'ancienne...***

***Challenge Trial  
Classic  
Ile de France***



***Saison 2018***

## ***La Commission de Trial de la Ligue Motocycliste d'Ile de France reconduit pour 2018 le Challenge Trial Classic.***

*Ce Challenge exclusivement réservé aux « anciennes » comprend  
4 épreuves Moisson (78) - Les Mureaux (78) - Marcoussis (91)  
et St Lucien (28)*

*2 formules au choix : Sport ou Loisir (sans classement)*

*Convivialité avec pause le midi - repas compris avec l'inscription*

*Pour y participer, les pilotes devront être impérativement titulaires d'une  
licence « pratiquant » auprès de la FFM. La licence la plus adaptée et la  
moins chère est la licence MAT2 dont le prix est particulièrement attractif  
soit 140 €.*

*Les licences NCA, NTR, Jeunes ... sont également admises.*

*Des licences 1 manifestation (journée) pourront être délivrées.*

*En Ile de France, vous pourrez aussi vous inscrire aux 7 épreuves du  
Championnat de Ligue quelque soit votre niveau (randonneur,  
S4, S3 ...). dans la catégorie « moto ancienne ».*

*Vous aurez ainsi la possibilité de participer à 11 trials en 2018  
dans l'Ile de France avec votre « ancienne ».*

*Vous trouverez, au verso, le règlement du Challenge Classic 2018*

*Pour de plus amples informations, contactez le Secrétariat de Ligue*

***N'hésitez plus, rejoignez les adeptes du Trial à l'ancienne !***

|                                                                                                                                                                                                                                                                      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Contact : Ligue Motocycliste Ile de France</b><br/><b>Tél : 01 64 90 48 45 mail: <u><a href="mailto:liquemoto.df@wanadoo.fr">liquemoto.df@wanadoo.fr</a></u></b><br/><b>Site : <u><a href="http://www.liquemoto-idf.org">www.liquemoto-idf.org</a></u></b></p> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|



# REGLEMENT

## CHALLENGE FFM TRIAL CLASSIC IDF 2018

### ARTICLE 1 : DEFINITION

La Ligue Motocycliste d'Ile de France met en compétition un Challenge Trial Motos Anciennes qui se disputera de janvier à décembre 2018.

### ARTICLE 2 : CONCURRENTS

4 niveaux : Inter ; National ; Critérium ; Randonneur

Toutes les catégories sont ouvertes aux pilotes titulaires d'une licence FFM Motos Anciennes tout terrain (MAT et MAT2) ou bien d'une licence nationale (NJ3, NCO, NTR) ou d'une licence internationale. Les licences à la journée sont acceptées sur chaque épreuve, mais les points marqués ne seront pas comptabilisés pour le classement final du Challenge.

**Une formule « loisir » sera proposée sur toutes les épreuves du Challenge. Les pilotes de cette formule devront être détenteurs d'une des licences mentionnées ci-dessus.**

Caractéristiques de cette formule : Départ et horaires libres, pas de classement, nombre de tours et zones libres, niveau au choix et modulable selon les zones, pointage facultatif.

### ARTICLE 3 : MOTOS

3 catégories de motos admises : Pré 65, mono-amortisseur, bi-amortisseurs.

Les motos doivent correspondre aux critères suivants :

- moteur refroidi par air,
- être dans tous les cas antérieures à 1991
- être dans la conception d'origine

### ARTICLE 4: ENGAGEMENTS

Sur toutes les épreuves du Challenge, le montant des droits d'engagement est fixé à **30 €**.

Il sera majoré de **10 €** en cas d'inscription le matin de l'épreuve.

Seuls les assistants engagés (titulaires d'une licence FFM de pratiquant, assistant ou éducateur) disposant d'un dossard fourni par l'organisateur pourront pénétrer dans les zones pour assurer le pilote après accord du commissaire.

Tous les engagements pour le Challenge (que ce soit « Compétition » et « Loisir ») seront directement gérés par la Ligue Motocycliste d'Ile de France.

Ils devront ainsi être envoyés au siège de la Ligue Motocycliste d'Ile de France 6 rue du 8 mai 1945 91470 Limours en Hurepoix au moins 5 jours avant la date de l'épreuve.

Les engagements reçus sans le paiement ne seront pas considérés comme des pré-engagements.

Absence non justifiée : non remboursable sauf certificat médical.

**Les participants qui s'inscriront à l'avance à l'intégralité du Challenge bénéficieront d'un tarif préférentiel de 25 € par épreuve.**

### ARTICLE 5 : MODALITES D'ORGANISATION

Toutes les épreuves du Challenge se dérouleront sur un parcours en circuit fermé comprenant 10 zones par tour et le temps d'ouverture des zones est fixé à 5 h 30.

**Le 1<sup>er</sup> départ aura lieu à 9 H 30 – neutralisation des zones d' 1 H 30 le midi pour une pause déjeuner fin de l'épreuve à 16 H 30**

Les organisateurs proposeront un repas/buffet, sur chaque épreuve, à tous les participants.

Le montant de ce dernier ne devra pas excéder **10 €**. **Les repas devront être réservés et payés à l'avance avec l'engagement (aucune commande de repas le jour de l'épreuve)**

Ainsi, le coût total maximum de l'inscription au Challenge sur chaque épreuve avec repas du midi inclus ne pourra dépasser les **30 €** (majoration de 10 € en sus selon les règles définies à l'article 4)

NIVEAUX DES ZONES : (des tracés pourront être communs à certaines catégories)

Inter : niveau S3    National : niveau S4 +    Critérium: niveau S4    Randonneurs : niveau Randonneur

**CATEGORIES ET COULEUR DES FLECHES :**

Inter : rouge    National : bleu    Critérium: vert    Randonneurs : jaune

**PARCOURS :**

Les pilotes de la catégorie Inter devront effectuer 3 tours de parcours

Les pilotes de la catégorie National : 3 tours de parcours

Les pilotes de la catégorie Critérium : 3 tours de parcours possibles : 1er tour comptabilisé et meilleur du 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> tour (facultatif)

Les pilotes Randonneurs : 1er tour comptabilisé et meilleur du 2<sup>ème</sup> ou 3<sup>ème</sup> tour (facultatif)

Les pilotes « Loisir » : nombre de tours et zones libres

Les pilotes « Loisir » seront identifiés par un adhésif (auto collant marqué d'un L et dont la couleur devra être différente des couleurs de flèches mentionnées précédemment) posé sur l'avant de la moto (plaque phare ou garde boue)

**ARTICLE 6 : CALENDRIER 2018**

|                                |                         |                                  |
|--------------------------------|-------------------------|----------------------------------|
| <b>Dimanche 25 mars :</b>      | <b>MOISSON (78)</b>     | <b>(moto club PASSION TT78)</b>  |
| <b>Dimanche 23 septembre :</b> | <b>LES MUREAUX (78)</b> | <b>( moto club LES MUREAUX)</b>  |
| <b>Dimanche 21 octobre :</b>   | <b>MARCOUSSIS (91)</b>  | <b>(moto club TC MARCOUSSIS)</b> |
| <b>Dimanche 25 novembre :</b>  | <b>ST LUCIEN (28)</b>   | <b>(moto club TC BEAUCE)</b>     |

**ARTICLE 7 : CLASSEMENTS**

En cas d'ex-aequo au classement final, les pilotes seront départagés en tenant compte dans l'ordre suivant :

- 1) du nombre de places de 1er
- 2) du nombre de places de 2<sup>ème</sup> et ainsi de suite
- 3) le classement lors de la Finale

Dans chaque catégorie, les pilotes marqueront des points de la façon suivante:

|                              |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|------------------------------|
| 1 <sup>er</sup> : 20 points  | 6 <sup>ème</sup> : 10 points | 11 <sup>ème</sup> : 5 points |
| 2 <sup>ème</sup> : 17 points | 7 <sup>ème</sup> : 9 points  | 12 <sup>ème</sup> : 4 points |
| 3 <sup>ème</sup> : 15 points | 8 <sup>ème</sup> : 8 points  | 13 <sup>ème</sup> : 3 points |
| 4 <sup>ème</sup> : 13 points | 9 <sup>ème</sup> : 7 points  | 14 <sup>ème</sup> : 2 points |
| 5 <sup>ème</sup> : 11 points | 10 <sup>ème</sup> : 6 points | 15 <sup>ème</sup> : 1 point  |

Le pilote qui change de catégorie en cours de saison ne marquera des points que dans la catégorie la plus élevée.

**ARTICLE 8 : CONTROLES ADMINISTRATIF ET TECHNIQUE**

**Contrôle Administratif :**

Pièces administratives à présenter: licence FFM en cours de validité.

**Contrôle Technique :**

Sur toutes les épreuves du Challenge les concurrents devront se soumettre à un contrôle technique qui aura lieu le matin même de l'épreuve avant le départ

**Sur l'équipement du pilote :** casque homologué, bottes, gants, maillot manches longues, pantalon long .protection individuelle dorso-ventrale obligatoires.

**Sur la moto :** coupe circuit automatique au poignet gauche ou décompresseur (pré 65), protection pleine de la couronne arrière, protection de l'engrènement inférieur de la couronne arrière, protection du pignon de sortie de boîte, leviers boulés, axe de sélecteur bouché, repose-pieds repliables, protection de guidon obligatoires.

L'assistant pilote inscrit devra se présenter également aux contrôles.

**ARTICLE 10 : ENVIRONNEMENT**

Les pilotes positionnés dans la file d'attente d'entrée de zone devront éteindre leur moteur. Seul le pilote prêt à franchir la zone pourra conserver son moteur allumé durant le franchissement du concurrent précédent.

Dans le parc coureur, les motos devront être installées sur un tapis de protection du sol (étanche en dessous et absorbant au-dessus) lors de toutes interventions mécaniques et de ravitaillement en carburant. Cette protection devra être remportée par les concurrents à la fin de l'épreuve.

**ARTICLE 11 : RECOMPENSES**

Les 3 premiers pilotes franciliens (titulaires d'une licence dans un club franciliens) de chaque catégorie seront récompensés au cours de l'Assemblée Générale de la Ligue.